

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de préparation 02-sept.-2014

Date de révision 05-févr.-2024

Numéro de révision 5

# SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

# 1.1. Identificateur de produit

Description du produit: <u>Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide</u>

 Cat No. :
 H27307

 Numéro d'index
 616-124-00-9

 Numéro CAS
 90076-65-6

 N° CE
 415-300-0

 Formule moléculaire
 C2 F6 Li N O4 S2

Numéro d'enregistrement REACH

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée**Substances chimiques de laboratoire.

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Thermo Fisher (Kandel) GmbH

Erlenbachweg 2, 76870 Kandel, Germany

Tel: +49 (0) 721 84007 280 Fax: +49 (0) 721 84007 300

**Distributeur suisse -** Fisher Scientific AG Neuhofstrasse 11, CH 4153 Reinach

Tél: +41 (0) 56 618 41 11

https://www.fishersci.ch/ch/en/customer-help-

support/forms/email-us.html

Adresse e-mail begel.sdsdesk@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur

Pour la Belgique Numéro d'urgence 070 245 245. (24h/7j)

Pour obtenir des informations aux États-Unis, appelez le : 001-800-227-6701 Pour obtenir des informations en Europe, appelez le : +32 14 57 52 11

Numéro d'appel d'urgence en Europe : +32 14 57 52 99 Numéro d'appel d'urgence aux États-Unis : 201-796-7100

Numéro d'appel CHEMTREC aux États-Unis: 800-424-9300 Numéro d'appel CHEMTREC en Europe : 703-527-3887

Pour les clients en Suisse:

ALFAAH27307

### Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

Tox Info Suisse Numéro d'urgence : 145 (24h)

Tox Info Suisse: +41-44 251 51 51 (Numéro d'urgence depuis l'étranger)

Chemtrec (24h) Sans frais: 0800 564 402 Chemtrec Local: +41-43 508 20 11 (Zurich)

# **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

### Dangers physiques

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# Dangers pour la santé

Toxicité aiguë par voie orale
Catégorie 3 (H301)
Toxicité aiguë par voie cutanée
Corrosion/irritation cutanée
Catégorie 3 (H311)
Catégorie 3 (H311)
Catégorie 1 B (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Catégorie 1 (H318)
Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition répétée)
Catégorie 2 (H373)

# **Dangers pour l'environnement**

Toxicité aquatique chronique Catégorie 3 (H412)

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage



# Mention d'avertissement

# Danger

# Mentions de danger

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H301 + H311 - Toxique par ingestion ou par contact cutané

# Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Date de révision 05-févr.-2024

### 2.3. Autres dangers

Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

# SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Composant	Numéro CAS	N° CE	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	90076-65-6	415-300-0	>95	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Skin Corr. 1B (H314) STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 3 (H412)

Numéro d'enregistrement REACH	-

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

# **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

# 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

immédiatement un médecin.

Contact oculaire En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et

consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter Contact cutané

immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration

artificielle. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire

approprié. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de premiers secours de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de perforation

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

# **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

# 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Agent chimique sec, Sable sec, Mousse résistant à l'alcool.

# Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

### Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes de soufre, Fluorure d'hydrogène gazeux (HF).

# 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

# SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter la formation de poussières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter la formation de poussières.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

# **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas respirer (poussières/vapeurs/brouillards/gaz). Éviter la formation de poussières.

### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive.

Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

Suisse - Stockage de substances dangereuses

https://www.kvu.ch/fr/themes/substances-et-produits Classe de stockage - SC 6.1

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

# SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# 8.1. Paramètres de contrôle

# Limites d'exposition

Liste source (s):

Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
bis(trifluorométhylsulf		TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> (8			
onyl)imide de lithium		Stunden). MAK			
		inorganic compounds,			
		except Lithium and			
		strong irritant Lithium			
		compounds such as			
		Lithium amide, Lithium			
		hydride, Lithium			
		hydroxide, Lithium			
		nitride, Lithium oxide,			
		Lithium tetrahydro			
		aluminate, Lithium			
		tetrahydroborate			

# Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

# Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

# Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL)

Voir le tableau pour les valeurs

Component	Effet aigu local (Inhalation)	Effet aigu systémique (Inhalation)	Les effets chroniques local (Inhalation)	Les effets chroniques systémique (Inhalation)
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium 90076-65-6 ( >95 )				DNEL = 0.24mg/m <sup>3</sup>

# Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

### Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

Component	Eau douce	Des sédiments d'eau douce		Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	
bis(trifluorométhylsulfonyl)i mide de lithium 90076-65-6 ( >95 )	PNEC = 14µg/L	PNEC = 71µg/kg sediment dw	PNEC = 0.14mg/L	PNEC = 10mg/L	PNEC = 6µg/kg soil dw

Component	Eau de mer	Des sédiments d'eau marine	Eau de mer intermittente	Chaîne alimentaire	Air
bis(trifluorométhylsulfonyl)i mide de lithium	PNEC = 1.4µg/L	PNEC = 7.1µg/kg sediment dw			
90076-65-6 ( >95 )					

# 8.2. Contrôles de l'exposition

# Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (La norme européenne - EN 166)

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel Caoutchouc nitrile Néoprène PVC	Voir les recommandations du fabricant	-	EÑ 374	(exigence minimale)

Protection de la peau et du corps

Vêtements à manches longues.

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent

utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement

ajusté, utilisé et entretenu

À grande échelle / utilisation d'urgence

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à EN 143

À petite échelle / utilisation en laboratoire

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

**Demi-masque recommandée: -** Filtrage des particules: EN149: 2001 Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

# SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Poudre Solide

Blanc Aspect

Odeur Aucune information disponible Seuil olfactif Aucune donnée disponible 234 - 238 °C / 453.2 - 460.4 °F Point/intervalle de fusion

Point de ramollissement Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition Aucune information disponible

Inflammabilité (Liquide) Sans objet Solide

Inflammabilité (solide, gaz) Ininflammable

Aucune donnée disponible Limites d'explosivité

Point d'éclair Aucune information disponible **Méthode -** Aucune information disponible

Solide

Solide

Température d'auto-inflammabilité Sans objet

Aucune donnée disponible Température de décomposition

Sans objet pН

Viscosité Sans objet

Hydrosolubilité 1730 g/l (20°C)

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

log Pow Composant bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de -1.46

lithium

Pression de vapeur Aucune donnée disponible

Densité / Densité

Densité apparente Aucune donnée disponible

Sans objet Densité de vapeur

Caractéristiques des particules Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

C2 F6 Li N O4 S2 Formule moléculaire

287.09 Masse molaire non explosif Propriétés explosives pas d'oxydation Propriétés comburantes Taux d'évaporation Sans objet - Solide

# SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit. Polymérisation dangereuse

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la formation de poussières. Produits incompatibles. Excès de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

### Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

Agents comburants forts.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Fluorure d'hydrogène gazeux (HF).

# **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Catégorie 1 B

# Informations sur le produit

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Catégorie 3 Cutané(e) Catégorie 3

**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	Species: Rat	Species: Rabbit	-
	Male: 160 mg/kg	Male: 371 mg/kg	
	Female: 210 mg/kg	Female: 418 mg/kg	

b) corrosion cutanée/irritation

cutanée;

Les méthodes de surveillance
Espèce utilisée pour le test
Effet observé
Corrosif

c) lésions oculaires graves/irritation Catégorie 1

oculaire;

Les méthodes de surveillance OCDE 405 Espèce utilisée pour le test lapin Effet observé irréversible

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

**Respiratoire** Aucune donnée disponible **Peau** Aucune donnée disponible

Component	Les méthodes de surveillance	Espèce utilisée pour le test	Étude résultat
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	OCDE Ligne directrice 406	cobaye	non sensibilisant
90076-65-6 (>95)	·	•	

Aucune information disponible

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

Aucune donnée disponible

Component	Les méthodes de surveillance	Espèce utilisée pour le test	Étude résultat
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	AMES test de	in vitro	négatif
90076-65-6 ( >95 )			

f) cancérogénicité; Aucune donnée disponible

Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit

g) toxicité pour la reproduction; Aucune donnée disponible

g) toxione pour la reproduction;			
Component	Les méthodes de surveillance	Espèce utilisée pour le test /	Étude résultat
		durée	
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	OCDE Ligne directrice 421	Rat	négatif
90076-65-6 ( >95 )			, in the second

Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

h) toxicité spécifique pour certains Aucune donnée disponible

organes cibles — exposition unique;

i) toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée;

Catégorie 2

Rat / 32 jours

Les méthodes de surveillance

Espèce utilisée pour le test /

durée

NOAEL = 10 mg/kg bw/day

OCDE, essai nº 407

Étude résultat Voie d'exposition

Oral(e)

**Organes cibles** 

Système nerveux central (SNC), Système nerveux périphérique (SNP).

Sans objet i) danger par aspiration;

Solide

Symptômes / effets,

aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de

perforation.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

# SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant Poisson d'eau douce		Puce d'eau	Algues d'eau douce
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	Pimephales promelas LC50: 202	Daphnia Magna EC50: 20 mg/l,	Desmodesmus Subcapitatus
	mg/l, 96 hr	48 hr	EC50: 178 mg/l, 72 hr

Composant	Microtox	Facteur M
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	EC50: > 1000 mg/l, 3 hr	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance Une persistance est peu probable

- I GI GIGGAIIGG	ene pereietance eet pea presast	o.
	Component	Dégradabilité
k	ois(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	9% biodegradation after 28 days - not biodegradable
	90076-65-6 ( >95 )	

Dégradation dans l'usine de traitement des eaux usées

Contient des substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou

non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation Une bioaccumulation est peu probable

Composant	Composant log Pow	
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	-1.46	< 4 : high exposure
		< 41 : low exposure

Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est soluble dans l'eau, et peuvent se propager dans les systèmes d'eau Mobilité probable dans l'environnement du fait de sa solubilité dans l'eau. Très mobile dans les sols

et vPvB

12.5. Résultats des évaluations PBT De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques

persistants

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

# SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations

Eliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Emballages contaminés

Le code européen des déchets D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques

aux produits, mais aux applications.

Ne pas entraîner vers les égouts. Les codes de déchets doivent être assignés par **Autres informations** 

> l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Les quantités importantes affectent le pH et sont nocives pour les

organismes aquatiques. Eviter tout contact avec l'eau.

Ordonnance suisse sur les déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur. Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les

déchets, ADWO) SR 814.600

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2015/891/fr

# **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### IMDG/IMO

14.1. Numéro ONU UN2923

14.2. Désignation officielle de Solide corrosif, toxique, n.s.a.

transport de l'ONU

Nom technique Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Classe de danger subsidiaire 6.1 14.4. Groupe d'emballage П

ADR

14.1. Numéro ONU UN2923

14.2. Désignation officielle de Solide corrosif, toxique, n.s.a.

transport de l'ONU Nom technique

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

### Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

Classe de danger subsidiaire 6.1 14.4. Groupe d'emballage II

IATA

**14.1. Numéro ONU** UN2923

**14.2. Désignation officielle de**Solide corrosif, toxique, n.s.a.

transport de l'ONU

Nom technique Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Classe de danger subsidiaire 6.1 14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement Pas de dangers identifiés

14.6. Précautions particulières à

Pas de précautions spéciales requises.

prendre par l'utilisateur

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

Non applicable, les produits emballés

ľOMI

# **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Inventaires internationaux

Chine, X = liste, U.S.A. (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Korea (KECL), Chine (IECSC), Japan (ENCS), Philippines (PICCS). US EPA (TSCA) - Toxic Substances Control Act, (40 CFR Part 710)

Composant	Numéro CAS	EINECS	ELINCS	NLP	IECSC	TCSI	KECL	ENCS	ISHL
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de	90076-65-6	-	415-300-0	-	X	X	KE-05-131	Χ	-
lithium							6		

Composant	Numéro CAS	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	DSL	NDSL	AICS (Australie)	NZIoC	PICCS
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	90076-65-6	X	ACTIVE	Χ	ı	-	-	-

**Légende:** X - Listé '-' - Not Listed **KECL** - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	Numéro CAS	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	Restrictions applicables	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	90076-65-6	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

# **Liens REACH**

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

### Seveso III Directive (2012/18/EC)

	Composant	Numéro CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) -	Directive Seveso III (2012/18/CE) -
--	-----------	------------	--	-------------------------------------

### Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

		Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité
bis(trifluorométhylsulfonyl)im ide de lithium	90076-65-6	Sans objet	Sans objet

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Sans objet

Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS)? Voir le tableau pour les valeurs

Composant	OECD PFAS	US (EPA) PFAS	EU (ECHA) PFAS	UK (HSE) PFAS	Chemsec PFAS (Sin
					List)
bis(trifluorométhylsulfonyl)imide de lithium	-	-	Répertorié	Répertorié	Listed
(CAS #: 90076-65-6)					

### Légende des SPFA

Répertorié = Conforme à la définition PFAS de l'autorité nommée

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

# Réglementations nationales

Classification allemande WGK Classe de danger pour l'eau = 3 (auto-classification)

# Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée

# **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

# Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Légende

**CAS** - Chemical Abstracts Service

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian

### Lithium bis(trifluoromethylsulfonyl)imide

Date de révision 05-févr.-2024

Inventory of Chemical Substances)

**LD50** - Dose létale à 50%

**Transport Association** 

par les navires

TWA - Moyenne pondérée dans le temps

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution

EC50 - Concentration efficace 50% POW - Coefficient de partage octanol: eau

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des

marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

**BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC)

COV - (composés organiques volatils)

Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œils et de douches de sécurité.

Département sécurité du produit. Préparée par

02-sept.-2014 Date de préparation Date de révision 05-févr.-2024

Sommaire de la révision Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 .

Pour la Suisse - Erstellt nach den technischen Vorschriften nach Anhang 2 Ziffer 3 ChemV (SR 813.11 - Verordnung über den Schutz vor gefährlichen Stoffen und Zubereitungen).

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité